

# LE RÉARMEMENT FRANÇAIS EN 1943

PAR LE COLONEL CLAUDE FRANC – PROMOTION « MARÉCHAL DE TURENNE » (1973-75)

**C'est ainsi que « l'armée de transition », mise sur pied par le général Weygand en Afrique du Nord, reprit sa place dans l'ordre de bataille des armées alliées, en Tunisie dès la fin de l'année 1942. Mais, il s'agissait alors d'une armée encore équipée selon les normes de 1939, et souvent sans que les unités ne fussent effectivement alignées sur leurs dotations théoriques.**

La « nouvelle armée française » avait donc un urgent besoin de modernisation, que seul l'allié américain pouvait fournir et prendre à sa charge. Cette question fut inscrite à l'ordre du jour de la Conférence d'Anfa, dans la banlieue résidentielle de Casablanca. Conférence au sommet qui réunissait Churchill et Roosevelt, et à laquelle furent invités Giraud et de Gaulle. Mais, l'approche des deux généraux français était différente. Giraud raisonnait en « militaire » et cherchait à disposer du maximum de grandes unités, tandis que de Gaulle restait dans une logique beaucoup plus politique : pour lui, l'armée modernisée demeurerait un outil de souveraineté qui permettrait à la France de reprendre sa place au combat, et donc, d'être reconnue en tant qu'allié de plein droit.



Le général Henri Giraud, le président Roosevelt, le général de Gaulle et le premier ministre Churchill, dans les jardins de l'hôtel Anfa de Casablanca, en janvier 1943.

Le réarmement français est conçu autour d'un modèle à un état-major d'armée, deux états-majors de corps d'armée, quatre divisions blindées et sept divisions d'infanterie, ce qui représente concrètement ce qui sera dénommé le « programme d'Anfa », programme appelé à être revu à la baisse, comme ce sera expliqué plus loin. L'équipement de ces grandes unités revient à l'armée américaine, ainsi que la formation des personnels à leur emploi et le contrôle de celle-ci. Il revient à l'armée française d'en fournir la ressource humaine.

C'est ce modèle d'armée qui donnera naissance à une « armée A », devenue, sous le commandement

de Juin le Corps Expéditionnaire Français en Italie, et une « Armée B », future Première armée, qui engagera d'ailleurs le CEFI.

L'organisation des unités était américaine et l'état-major de l'armée, reconstitué à Alger, dut intégrer le contenu des SOP américains dans ses abaques et normes d'organisation. Pour ce qui est des divisions blindées, leur organisation interne en groupements interarmes mêlant chars, infanterie portée et artillerie d'appui direct fut systématique. Quant aux divisions d'infanterie, leur organisation relève d'un mode ternaire, disposant d'un puissant appui d'artillerie, articulé entre appui direct à la disposition des régiments et action d'ensemble, conservé aux ordres de la division. Le volume des moyens de reconnaissance de la DI était très important, car, pour la première fois, c'est un régiment complet, disposant de moyens aptes à agir soit en découverte (automitrailleuses), soit en reconnaissance (chars légers). Une entorse aux normes américaines fut concédée en termes de répartition des moyens blindés au sein des divisions d'infanterie : contrairement aux divisions américaines, les divisions d'infanterie françaises ne comprenaient aucun régiment de chars. En revanche, il a été procédé au regroupement d'une réserve générale de cinq régiments de chasseurs de chars, qui pouvaient se trouver détachés temporairement dans telle ou telle division.

La souplesse demandée à l'organisation des divisions était fondée sur une richesse jusqu'alors totalement inconnue dans l'armée française en moyens de commandement et de logistique. Ce n'est nullement un hasard si l'arme des Transmissions et ce qui était alors le service du Matériel furent créées en Afrique du Nord, à l'occasion du réarmement de 1943. S'agissant des moyens de transport, ils étaient regroupés au niveau des éléments organiques des grandes unités ainsi qu'au niveau de l'armée.

Il est bien clair que l'armée reconstituée de 1943 n'avait plus rien à voir avec celle de 1939, et pas uniquement en termes de volume. Son organisation était totalement modifiée et modernisée. Le risque était réel de la voir perdre son âme. En fait, il n'en a rien été, et l'état-major de l'armée a soigneusement veillé à ce que la filiation régimentaire, la marque

de fabrication de la vieille armée française, demeurât. L'exemple le plus probant a été celui de la cavalerie. Les formations de cavalerie à cheval avaient totalement disparu (à l'exception d'une brigade de spahis qui sera envoyée en France pendant l'hiver 1944 <sup>(1)</sup>), mais l'arme ne disparut pas pour autant : il fut procédé à un regroupement de la vieille cavalerie et des chars de combat, dépendant jusque-là de l'Infanterie, au sein d'une nouvelle arme, l'Arme Blindée Cavalerie. Dans les faits, les chars de combat ont été absorbés par la cavalerie, ce qui mettait fin à ce qui a constitué un fléau durant l'entre-deux-guerres, le partage des chars entre deux armes.



À Tunis le 20 mai 1943, des chars SOMUA S35 des chasseurs d'Afrique regardent défilé des spahis montés.

Pour la montée en puissance de cette armée, il fut procédé à une mobilisation en Afrique du Nord, seule ressource disponible, qui toucha aussi bien les indigènes que les Européens, ces derniers étant indispensables pour tenir des fonctions dites de « spécialistes ». L'armée française connaissait dans cette métamorphose un degré de motorisation qu'elle n'avait jamais connu. Il fallait donc des conducteurs et des pilotes d'engins sachant conduire et piloter, ce qui ne pouvait être fourni que par une ressource européenne, locale ou évadée de France. C'est en ce sens que le général Giraud a été amené à actionner l'ORA en métropole pour faire évader par l'Espagne les spécialistes dont la nouvelle armée avait besoin.

C'est ici que se posa un problème de ressources humaines : l'écrasante majorité des formations d'infanterie (tirailleurs nord-africains ou sénégalais) étaient à base d'indigènes, à près de 60% dans quasiment tous les régiments. Cette proportion d'indigènes était contraire aux normes des SOP américaines (c'était l'époque où les Noirs américains ne pouvaient servir qu'au sein des unités logistiques, jamais au sein des unités de combat). Il a fallu que le général de Gaulle s'en mêle au niveau politique pour faire admettre cette « anomalie » aux autorités politiques alliées. Dans le même esprit, les contraintes de mise sur pied des formations de commandement et de soutien selon les normes américaines ont amené la dissolution de deux divisions d'infanterie <sup>(2)</sup> et d'une division blindée. Le « Plan d'Anfa » a donc été revu à la baisse, en conséquence. Mais certaines spécificités françaises ont perduré : la 1<sup>re</sup> DFL est demeurée sur des normes d'organisation britanniques et a conservé ses anciennes appellations. Quant aux tabors, ils ont conservé leur organisation spécifique (les trains muletiers) et, considérés comme supplétifs, leurs effectifs n'ont pas été inclus dans le Plan d'Anfa.

Comment conclure ? Assurément, la France s'est constituée en 1943 une « nouvelle armée », modernisée, en mesure de se confronter à la Wehrmacht encore puissante. Mais la principale réussite de cette modernisation ne fut pas d'ordre technique, mais morale. En 1944, à l'issue de la campagne d'Italie, au cours de laquelle le DFL avait combattu aux côtés des 2<sup>e</sup> DIM, 3<sup>e</sup> DIA, 4<sup>e</sup> DMM et des Tabors, l'armée française avait retrouvé son unité. Certes, les unités Free French conservaient un particularisme jaloux, mais la symbiose entre les deux armées dont certains éléments s'étaient battus les uns contre les autres en Syrie en 1941 était devenue une réalité. A partir de l'été 1944, il n'existait plus qu'une seule armée, qui, d'ailleurs, allait réaliser l'amalgame avec l'armée de l'intérieur, les FFI dont beaucoup des membres les plus « guerriers » étaient issus des rangs de l'ancienne armée d'armistice de Vichy ; le cas du Corps franc Pommiès est particulièrement significatif à cet égard.



(1) Ses escadrons ont été chargés d'assurer le contrôle de la Forêt de la Hardt (entre Mulhouse et le Rhin) avant la réduction de la poche de Colmar.

(2) Sur ces deux divisions, la 3<sup>e</sup> DIC a rapidement été reconstituée à Ceylan au titre d'un corps expéditionnaire destiné au Pacifique et qui sera engagée en Indochine en 1945-46.